

Compte-rendu 1er conseil d'école 2017 2018

Jeudi 09 novembre 2017

Ecole élémentaire Maritain Renan - Meudon

Etaient présents :

Pour la municipalité,

Mme Lanlo

Pour les parents d'élèves,

FCPE Mme Frison, M. Lasfer

LIPE Mmes Amblard, Callipel-Charlot, Gazeau, Jouven, Laborde, Lapraz, Mailhat, Malgorzata, Richard et Wehmeyer.

Pour l'équipe enseignante,

Mmes Arthus, Battavoine, Bouttier, Brenellière, Corbex, Crochet, Crueize, Dromacque, Guedez, Hergaut, Lenoir, Mahé, Massault, Thoraval et Vieuille et M. Sérandour.

Excusée :

Pour la municipalité, Mme Belaïd

1. Point sur la rentrée scolaire : effectifs par classe, présentation des nouveaux enseignants, fin de l'aide administrative du directeur

L'école compte à ce jour 318 élèves répartis en 12 classes deux CP (à 26 élèves) un CP/CM1 (à 24 élèves : 12 CP et 12 CM2) deux CE1 (à 26 et 25 élèves) un CE1/CE2 (à 22 élèves 10 CE1 et 12 CE2) deux CE2 (à 27 élèves) deux CM1 (à 32 et 31 élèves) et deux CM2 (à 26 élèves). L'école est ravie d'accueillir cinq nouveaux enseignants : Madame Anne CORBEX, enseignante de CM1B, Madame Julie THORAVAL enseignante à ½ temps sur le CE2B du directeur, Madame Manon LENOIR enseignante qui complète les services de Mmes ARTHUS, BRENELLIERE, CORBEX et CROCHET en CE1B, CPA, CM1B et CM2B, Madame Margaux BOUTTIER qui complète le service de Mme MASSAULT le lundi et Madame Pauline MAHE enseignante à ½ temps sur le CE2A de Madame VIEUILLE. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le directeur est toujours demi-déchargé malgré des effectifs plus élevés que les deux dernières années et une actualité chargée (Vigipirate Alerte Attentats etc). Ses jours de décharge ont changé, ce sont désormais les jeudis, vendredis et un mercredi sur deux. Par ailleurs, à compter du 20 novembre, le contrat de Madame Sylvie Brenez, aide administrative du directeur, prendra fin et ne sera pas renouvelée. Le conseil d'école d'école la remercie chaleureusement pour son professionnalisme et son dévouement pendant ces 4 années. Il s'inquiète aussi des conséquences de la disparition de ce poste sur le fonctionnement et l'organisation de l'école. Après la fin de la décharge complète, il constate et déplore la réduction des moyens humains alloués à l'école Maritain Renan.

A la rentrée 2018, il y aura un trou démographique exceptionnel avec l'arrivée de 18 CP de moins par rapport à cette année. Ces chiffres pourraient peut-être entraîner un risque de fermeture de classe. Cette situation éloignerait la perspective de retour à 13 classes et de décharge totale. Cela engendrerait également une hausse des doubles niveaux et du nombre d'élèves par classe.

L'équipe enseignante suggère une modification de la carte scolaire qui serait un moyen de retrouver une décharge totale en intégrant une partie des élèves du secteur Perrault-Brossolette (rue de la Verrerie par exemple). Malgré des prévisions d'effectifs en baisse, pour la rentrée 2018, l'ensemble des membres du conseil d'école demande donc le maintien des 12 classes à la rentrée prochaine. Compte tenu entre autres des projets immobiliers livrés prochainement, Madame LANLO est plutôt optimiste concernant cette demande.

2. Présentation des comptes de la coopérative 2016/2017

Une rencontre entre le directeur et les représentants des associations de parents d'élèves permettra de faire le point sur les comptes de la coopérative. Un compte-rendu financier sera

prochainement signé et clôturera cet exercice. Le conseil d'école remercie l'ensemble des parents d'élèves de leurs diverses contributions à la coopérative (achats de photos, de calendriers, dons et participation aux frais de sortie) pendant l'année scolaire 2016/2017. L'école réfléchit à une diversification de ses recettes pour financer ses projets pédagogiques (sweets avec le logo Maritain Renan par exemple). L'année prochaine, les photos pourront être achetées directement sur le site du photographe (ce qui facilitera la gestion des chèques). Cette année, les photos individuelles et de classe seront mises en vente à partir de la semaine prochaine (vendredi 17 novembre) et un calendrier sera mis en vente autour des fêtes de fin d'année.

3. Organisation de l'ELVE (Anglais/Allemand)

Madame MASSAULT qui occupe le poste fléché Allemand a repris ses cours cette semaine, de 8h45 à 9h30 avec un premier groupe formé des CE1 et CE2 et de 9h30 à 10h15 avec un 2ème constitué des CM1 et CM2. Cette année, nous n'avons pas d'assistant d'Allemand mais un assistant d'Anglais, Monsieur Nikhil KUMAR, qui vient des Etats-Unis et interviendra jusqu'à fin mars 2018 auprès des CE1A et CE1B le jeudi matin.

4. Point sur l'application du plan Vigipirate, présentation du dernier exercice PPMS Alerte Attentats et de celui à venir le 23 novembre

Cet été, dans le cadre de l'application du plan Vigipirate, le trottoir devant l'école a été élargi et des barrières posées afin d'éviter tout stationnement de véhicule. L'équipe enseignante invite les parents d'élèves à être à l'heure à 12h et 15h45 afin que la sortie d'école soit la plus fluide possible et ainsi éviter des regroupements prolongés devant l'établissement. Un exercice Alerte Intrusion a eu lieu le lundi 16 octobre à 10h. Toutes les classes ont entendu le signal et se sont immédiatement cachées. Pour garantir le lancement de l'alerte, il faudrait trouver un système de déclenchement qui n'implique pas la présence du directeur dans son bureau (la moitié du temps il se trouve en classe éloigné d'un étage du bouton d'alerte) ou de la gardienne dans sa loge (par exemple, la mise en place d'une alerte lumineuse et simultanée dans toutes les salles du bâtiment ou le déclenchement d'une sonnerie de téléphone dans chaque classe). Il conviendrait aussi d'installer à certains endroits un film spécial pour ne pas être vu depuis le couloir car on ne peut pas mettre des affichages sur toutes les surfaces vitrées. Les serrures de plusieurs portes communicantes doivent enfin être changées car on peut parfois les ouvrir sans clé de l'extérieur. Un nouvel exercice PPMS risques majeurs est prévu le jeudi 23 novembre.

5. Vote du règlement intérieur et information sur l'utilisation des locaux scolaires par des associations

L'équipe enseignante et le directeur ne proposent pas de modifications du règlement intérieur de l'école qui est adopté à l'unanimité. Le directeur informe le conseil d'école que les locaux scolaires sont utilisés après l'école par les associations suivantes : Les Gazelles (lundi, mardi, mercredi), l'ARB (mercredi et vendredi), Yoggaccordame (mardi), Réseau d'échange (jeudi) et l'ALC (vendredi).

6. Projets pédagogiques de l'équipe enseignante

CPA et CPB

Projet musical mené avec Sylvie Vucic en prévision d'un spectacle à René Leduc (conte musical) et travail autour de l'art (sculpture par exemple avec le musée Rodin)

L'association Lire et faire lire interviendra auprès des CP une fois par semaine.

Tutorat CP/CM2 : chaque élève de CP a un tuteur en CM2 chargé de faciliter son intégration

CP/CM2

Les CP ont un projet Musique avec les CM1B autour des droits de l'enfant ainsi qu'un projet avec le musée de la carte à jouer (avec restitution).

CE1A

Projet pédagogique « Littérature et éco-citoyenneté » et classe poney commune avec les CE1B et en lien avec le projet d'école. 4 dates à venir pour chaque classe en mars et en avril avec l'aide et le soutien financier de la Mairie.

CE1B, CE1/CE2, CE2A et CE2B

Projet Musique avec Alexandra Chezal sur un conte musical sensibilisant les enfants au respect de l'environnement.

Tous les **CE1** de l'école mèneront un projet de sensibilisation au handicap financé par la Mairie de Meudon. Tous les **CE2** de Maritain Renan seront reçus en Mairie par Madame Lanlo dans le cadre d'un projet municipal d'éducation à la citoyenneté.

CM1A

Les élèves ont visité le musée de la carte à jouer à Issy les Moulineaux et le musée de la manufacture de Sèvres dans le cadre d'un projet en arts plastiques.

CM1B

Plusieurs projets sont prévus : « raconte ta vie », sortie aux archives de Meudon pour étudier la crue de 1910 et webradio pour éduquer les élèves aux médias

CM2A et CM2B

Projet en Histoire autour des deux guerres mondiales. Participation aux commémorations (ex. 11 novembre), visite de musées (ex. Somme en avril) ou de lieux de mémoire (ex. Mont-Valérien en mai).

Projet musical des 2 classes de Maritain avec celles de l'école Buisson de Meudon, *Un Père dans les tranchées*. Les enseignantes remercient la Mairie de Meudon et Madame Lanlo de mettre à notre disposition le CAC un soir en juin 2018.

7. Organisation des temps périscolaires (cantine, étude et centre de loisirs)

Deux parents d'élèves élus de la LIPE ont déjeuné un midi à la cantine. Un retour a été fait par mail à Madame Lanlo. Les parents d'élèves signalent plusieurs remontées négatives sur le service qui

finit parfois un peu tard (les élèves qui déjeunent en dernier n'ont pas toujours le temps de finir correctement leur repas pour 14h) et le repas froid servi en cas de grève qui n'est pas apprécié des enfants et est jugé trop cher. En réponse, Madame Lanlo indique que le dernier repas de substitution était tout à fait convenable et qu'il faut tenir compte des frais d'encadrement dans la fixation du prix du repas (30% pour le repas et 70% pour l'encadrement). Les parents d'élèves réitèrent leur demande d'une 4^{ème} étude le mardi soir pour les CM1 et CM2 et souhaitent l'ouverture du centre de loisirs de Maritain pendant les vacances scolaires. Madame Lanlo indique que cette ouverture dépendra de la fin des travaux à la Maternelle La Fontaine (en février ou au printemps). Les parents d'élèves indiquent que le retour du car entre 17h15 et 17h45 après le centre pendant les vacances est programmé trop tôt.

8. Points sur les travaux dans l'école (déplacement de la salle informatique, sanitaires, cour etc)

Compte tenu de la nécessité d'accueillir dans nos classes des élèves handicapés et de l'utilité pour le directeur d'être au rez-de-chaussée, le conseil d'école réitère sa demande de déplacement de la salle informatique et d'installation à sa place d'une deuxième classe. Madame LANLO exprime son accord concernant la réalisation de ces travaux. L'équipe enseignante souhaite que soit programmée la remise à neuf du revêtement de la cour (les gravillons blessent les élèves lors des chutes, le revêtement morcelé et accidenté provoque des accidents et des inondations lors de fortes pluies. Une fois, ces travaux réalisés, l'école projette d'organiser différents espaces par un traçage au sol. En attendant, les professeurs demandent à ce qu'a minima des tracés soient faits à la peinture pour délimiter la zone de récréation et faciliter la surveillance des élèves. Dans le cadre du projet d'école, le directeur suggère de profiter du ravalement du mur séparant la cour des pavillons voisins en le végétalisant à charge pour les différentes classes d'entretenir ce jardin « suspendu ». Les parents d'élèves indiquent que malgré les efforts de ménage, la vétusté des toilettes de l'école entraîne une forte odeur particulièrement désagréable. Ils demandent que comme pour d'autres écoles de Meudon des travaux soient programmés. L'équipe enseignante renouvelle sa demande formulée au conseil d'école de mars dernier de création de WC réservés aux adultes au 2^{ème} étage du bâtiment face à la salle des maîtres.

9. Point sur la réforme des rythmes scolaires

Les enseignants de l'école souhaitent débattre avec les parents d'élèves et la Mairie de l'organisation des rythmes scolaires. L'équipe pédagogique a œuvré à la mise en place de ces nouveaux rythmes sur 4 jours et ½ sans a priori et même avec curiosité. Or, force est de constater l'absence d'amélioration sur les résultats et la concentration des élèves. Au contraire, avec l'augmentation des temps en collectivité, les enfants apparaissent plus fatigués et moins disponibles en fin de semaine. Avec la classe le mercredi matin, les professeurs disposent de moins de temps pour travailler en équipe et se former. Dans le même ordre d'idée, les suivis thérapeutiques sont beaucoup plus difficiles à organiser sur la seule après-midi du mercredi et empiètent souvent sur le temps scolaire. En complément, un parent d'élèves demande si une réflexion va être engagée par la Mairie sur l'organisation du temps périscolaire ? Madame Lanlo indique qu'il n'y a pas de retour catastrophique sur l'organisation de la semaine et donc pas de remise en cause des rythmes actuels dans l'immédiat. Les communes qui sont revenues à la semaine de 4 jours l'ont surtout fait quand elles avaient des soucis d'organisation (communes rurales par exemple). Les études des chronobiologistes montrent que travailler sur 5 matinées consécutives est bénéfique aux apprentissages. Dans le cadre de la réécriture du projet éducatif territorial en 2018 une réflexion sera faite sur les rythmes scolaires en concertation avec les équipes enseignantes et les fédérations de parents d'élèves.

Le directeur propose un vote qui permette au conseil d'école de s'exprimer sur ce sujet. A la question, êtes-vous pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours (8h30-12h et 14h-16h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis) ? Sur 29 votants, POUR : 20 CONTRE : 7 ABSTENTIONS : 2

M. Sérandour
Directeur de l'école

Mme Frison
Parents d'élèves FCPE

Mme Amblard
Parents d'élèves LIPE

Mme Brenellière
Enseignante